

DROIT A L'IMAGE

RESTAURATION SCOLAIRE – PAUSE MERIDIENNE (11H20-13H20)

Représentant(s) légal(aux) de(s) enfant(s)

Nous soussignés, père **et** mère : _____

Ou, je soussigné(e) tuteur(trice) : _____

Merci de joindre une photo de(s) enfant(s) avec nom et prénom au dos.

Nom de(s) enfant(s) :

NOM..... PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM..... PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM..... PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

- Autorise la **Mairie de May En Multien** à photographier, le ou les enfant(s) nommé(s) ci-dessus, aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition. Les prises de vues seront faites durant toute l'année scolaire dans la salle de restauration scolaire et dans les lieux d'activités du temps de midi.

 oui non

- Autorise la **Mairie de May En Multien** à diffuser, dans toutes publications municipales (magazines, bulletin municipal, plaquettes d'informations du village) l'image représentant l'enfant (les enfants) nommé(s) ci-dessus, aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition.

 oui non

- Autorise la **Mairie de May En Multien** à diffuser sur le site **internet de la commune de May En Multien** l'image représentant l'enfant (les enfants) nommé(s) ci-dessus, aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition.

 oui non

Cette autorisation est donnée pour l'année **2014/2015** et à titre gratuit, pour un nombre illimité de reproductions ou de représentations. Toutefois, les parents ou tuteurs ont la faculté de la retirer en prévenant la mairie par lettre simple, moyennant un préavis d'un mois.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnants la représentation de ces photos ne porteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'enfant (les enfants) et ne porteront pas atteinte à la réputation et/ou à la vie privée de(s) l'enfant(s).

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT.

May En Multien le _____

Signature du Père
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature de la mère
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature tuteur légal
(Précédée de la mention lu et approuvé)

A retourner au secrétariat de la Mairie
Service restauration scolaire